

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 3 AVRIL 2008
20H00**

Absent excusé : A. CAHOUR – B. CARRE-DELCROIX (Pouvoir à D. REYNAUD)

Secrétaire de séance : A. BERGIER

❖ **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2008**

Adopté à l'unanimité

❖ **Compte de Gestion VILLE 2007**

Adopté à l'unanimité

❖ **Compte Administratif VILLE 2007**

Résultats identiques au Compte de Gestion

Fonctionnement = + 114 192,21 €

Investissement = - 56 933,41 €

Affectation du résultat 2007 : 56 994 € affectés en recette d'investissement 2008 /
57 198 € affectés en recette de fonctionnement 2008

Adopté à l'unanimité

❖ **Compte de Gestion ASSAINISSEMENT 2007**

Adopté à l'unanimité

❖ **Compte Administratif ASSAINISSEMENT 2007**

Résultats identiques au Compte de Gestion

Fonctionnement = + 72 788,40 €

Investissement = + 11 391,30 €

Affectation du résultat 2007 : 84 179 € affectés en recette d'investissement 2008
Le Maire indique qu'il propose à l'occasion du vote du Budget Primitif 2008,
une baisse de la surtaxe assainissement sur le prix de l'eau

❖ **Compte de Gestion CAMPING 2007**

Adopté à l'unanimité

❖ **Compte Administratif CAMPING 2007**

Résultats identiques au Compte de Gestion

Fonctionnement = + 22 813,28 €

Investissement = + 6 194,21 €

Affectation du résultat 2007 : 22 813 € affectés en recette de fonctionnement 2008
/ 6 194 € reportés en recette d'investissement 2008

Adopté à l'unanimité

❖ **Vote des subventions 2008**

○ Comité des Fêtes	22 000 €	16 pour
○ Maubec Loisirs Culture	4 600 €	15 pour / 1 abstention
○ Oppède-Maubec-Luberon	4 850 €	15 pour / 1 abstention
○ Les Feuilles d'Automne	1 600 €	16 pour
○ La Protectrice	300 €	16 pour
○ Coop. Scolaire Maubec	1 800 €	16 pour
○ Coop. Scolaire Coustellet	600 €	16 pour
○ Parents d'Elèves Coustellet	450 €	16 pour
○ Cantine scolaire Maubec	1 245 €	16 pour

○ CCAS	9 500 €	16 pour
○ Patrimoine-Culture	2 000 €	16 pour
○ Déportés de Vaucluse	50 €	16 pour
○ Sapeurs-pompiers de Vaucluse	50 €	16 pour
○ Mission Locale du Luberon	580 €	16 pour
○ Comité FNACA	100 €	16 pour
○ Bibliothèque pédagogique	96 €	16 pour
○ OGEF Saint-Charles	270 €	15 pour / 1 contre
○ Peindre à Maubec	350 €	16 pour
○ Retro Simca Club	350 €	16 pour
○ Le Bouteiller	350 €	9 pour / 4 contre / 2 abstentions
○ A.E.E. Anchawadj	400 €	16 pour
○ La Boule Saint-Pierre	350 €	16 pour
○ La Strada	550 €	16 pour

Dans le cadre du contrat temps libre :

○ Le Fer à Cheval	1 217 €	16 pour
○ Maubec Loisirs Culture	217 €	16 pour
○ AVEC La Gare	1 737 €	16 pour

❖ **Vote des taux d'imposition 2008**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter des taux identiques à ceux de 2007 :

- Taxe d'habitation : 6,60 % (moyenne départementale : 13,91 %)
- Taxe foncière (bâti) : 17,71 % (moyenne départementale : 21,01 %)
- Taxe foncière (non bâti) : 33,37 % (moyenne départementale : 50,86 %)

❖ **Indemnité du Maire et des adjoints**

Le Maire propose de voter les indemnités correspondantes au barème fixé par le Code Général des Collectivités Territoriales :

Maire = 43% de l'Indice Brut 1015

Adjoints = 40% X 31% de l'Indice Brut 1015

Adopté à l'unanimité

❖ **Frais de déplacement des élus et des agents au cours des missions extérieures**

Le Maire propose de respecter les barèmes fixés par le Ministère.

Adopté à l'unanimité

❖ **Révision des statuts de la Communauté de Communes de Coustellet**

Le Conseil communautaire ayant adopté une modification des statuts de la CCC, les communes membres doivent à leur tour se prononcer. La modification concerne l'article 15 (compétences optionnelles) ; sont supprimés « réalisation et gestion d'une cuisine centrale », « gestion d'un lieu d'accueil pour la petite enfance, crèche halte garderie », « réalisation d'une piscine, d'un gymnase et d'un plateau d'intérêt communautaire ».

Adoptée à l'unanimité

❖ **Convention pour la répartition des charges de fonctionnement des élèves fréquentant les écoles publiques de Cavailon et Maubec, suite à dérogation.**

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer la Convention avec la Commune de Cavailon. Pour l'année scolaire 2007-2008, 1 enfant de Cavailon scolarisé à Maubec ; la somme que devra régler la Commune de Cavailon à la Commune de Maubec est de 463,76 €.

❖ **Détermination des territoires pour la fréquentation des Ecoles de Coustellet et de Maubec**

Conformément au Code de l'Education, il y a lieu de déterminer les territoires pour les inscriptions à compter de la rentrée 2008. Le Maire propose : les enfants résidants sur le territoire de la Commune au Nord du Coulon, seront scolarisés à l'Ecole de Coustellet ; les enfants résidant au Sud du Coulon seront scolarisés à Maubec.

Adopté à l'unanimité.

❖ **Questions diverses**

- **Les délégués au SIRTOM d'Apt et au SCOT de la Région de Cavillon,** seront désignés par la Communauté de Communes de Coustellet
- **Motion** pour la défense des hôpitaux de Cavillon, Valréas et Vaison ; une décision sera prise ultérieurement après prise de renseignements sur le comité de soutien initiateur de cette motion
- **Débroussaillage – Incendie** : une nouvelle action de sensibilisation est lancée auprès des propriétaires concernés, en collaboration avec le Syndicat Mixte Forestier. Une réunion publique aura lieu à la Sable des Fêtes le VENDREDI 18 AVRIL à 18H30 ; une visite sur le terrain est programmée pour le MERCREDI 23 AVRIL. Chaque propriétaire sera invité par courrier.
- **Affaires scolaires** : Information à l'issue du dernier Conseil d'Ecole (Maubec) : des cours de soutien seront proposés aux élèves en difficulté pendant les vacances scolaires ; les représentants de la Mairie répondront aux questions de sécurité soulevées, au cours du prochain Conseil d'Ecole

Le Maire lève la séance à 21H15